

# Collecte de la tubulure acéricole

La MRC de L'Érable offre le service de collecte de tubulure acéricole. Il est issu d'un partenariat avec Recyc Polytube et cette collecte est offerte **sans frais** à tous les acériculteurs de la MRC de L'Érable.



## Conditions :

Pour être récupérée, la tubulure doit être placée à proximité d'un chemin accessible. Pour le tuyau maître-ligne, il doit être coupé en sections d'au maximum 12 pieds et la broche doit avoir été retirée. Il peut également être enroulé, mais ne doit pas être trop lourd afin qu'il demeure manœuvrable par une personne seule. Pour les tubulures 5/16, elles sont récupérables, à l'exception de celles en PVC.

## Tester la tubulure : Étape par étape

Étape 1: Couper un bout de la tubulure



Étape 2: Déposez le morceau dans un bol d'eau. Le plastique qui flotte se récupère. Celui qui coule est du PVC et est non récupérable.



Le morceau de tubulure flotte, la tubulure est donc récupérable.



Le morceau coule, la tubulure n'est donc pas récupérable.



Pour prendre un rendez-vous  
819-806-2503 Daniel Carrier  
819-362-2333 Ézéchiél Simoneau



@GMRErable